

m

Le Sept du mois d'août de L'an mil sept cent cinquante six, après la publication de trois bans de mariages par trois dimanches consécutifs entre Michel Buedin natif de La paroisse succursale d'ouvre diocèse de boulogne demeurant depuis plusieurs années dans cette paroisse, fils légitime de jacques et de feu marie jenne Dupont d'une part, et marie jeanne francoise Legrand veuve de feu jean joseph rebant, fille de jean, et de marie Leonore Duplouis de cette paroisse d'autre part, et n'ayant reconnu aucun empêchement canonique ni aucune opposition à Leur future mariage, je curé soussigné Les ai liés et conjoints par la benediction du sacrement de mariage en presence des temoins soussignés, scavoir pierre francois Legrand frere de La mariante, etienne Dufay fermier de cette paroisse, charles etienne Benoit dufay son fils et adrien Derain jeune homme à marier de cette paroisse qui ont tous signés cet acte avec moi le jour, mois et an que Dessus, mais Le mariant et La mariante ont mis Leur marque ordinaire comme aussi charles etienne benoit Dufay, pour ne scavoir écrire de interpellés de memoire adrien derain

Marque + de Michel Buedin
 Marque + de marie jeanne francoise Legrand
 Marque + de charles etienne benoit Dufay
 Marque + d'adrien Derain
 Pierre francois Legrand
 Etienne Dufay

A. B. Kerdt prêtre

M.1756.8.7

le sept du mois d'aoust de l'an mil sept
cent cinquante six , après la publication de trois
bans de mariage par trois dimanches consecutifs
entre Michel Buedin natif de la paroisse
succursale d'ouvre diocèse de boulogne demeurant
depuis plusieurs années dans cette paroisse , fils
legitime de jacques et de feu marie jenne Dupont
d'une part , et marie jenne francoise Legrand
veuve de jean joseph hebant , fille de jean ,
et de marie Léonore Duplouis de cette paroisse d'autre
part , et n'ayant reconnu aucun empchement
canonique ni aucune opposition à leur future
mariage , je curé sousigné les ai liés et conjoins
par la benediction du sacrement de mariage
en presence des temoins sousignés , sçavoir pierre
françois legrand frere de la mariante ,
etienne dufay fermier de cette paroisse , charles
etienne Benoit dufay son fils et adrien
Derain jeune homme à marier de cette
paroisse qui ont tous signés cet avec moi le
jour , mois et an que dessus , mais le mariant
et la mariante ont mis leur marque ordinaire
comme aussi charles etienne benoit Dufay , pour
ne sçavoir ecrire de interpellés de meme q'adrien derain

Marque + de Michel Buedin

Marque + de marie jenne francoise legrand

Marque + de charles etienne benoit dufay

Marque + d' adrien Derain

pierre françois legrand

etienne dufay

A . f . b . Kindt pretre